

Document 1 : Une catastrophe pour le climat et une menace pour la biodiversité

Les projets d'énergies fossiles super-émetteurs dans lesquels TotalEnergies est impliquée sont catastrophiques pour le climat. Les réserves fossiles encore contenues dans ces 33 projets super-émetteurs pourraient ainsi être responsables, d'après nos calculs estimatifs, de l'émission de 93 Gt de CO₂e. (...) Rappelons que, selon le GIEC20, le budget carbone restant au niveau mondial, début 2020, pour avoir 50 % de chances de tenir l'objectif 1,5 °C, était de 500 Gt de CO₂. Les seuls 33 projets fossiles super-émetteurs auxquels TotalEnergies participe pourraient donc déjà très sérieusement entamer ce budget carbone restant... (...)

Nous constatons également que ces projets d'extraction d'énergies fossiles se situent, trop souvent, à proximité de zones protégées, ce qui questionne sur la sincérité de la prise en compte des enjeux de biodiversité par l'industrie fossile. Sur les 33 projets super-émetteurs dans lesquels TotalEnergies est impliquée, 19 sont situés à moins de 50 km d'une zone de biodiversité protégée (dans 7 cas, il s'agit de zones côtières, et dans un cas d'une zone marine). Dix de ces projets super-émetteurs sont même situés à moins de 10 km d'une zone protégée (dont un cas de zone côtière et un cas de zone marine) et cinq d'entre eux sont situés à l'intérieur d'une zone de biodiversité protégée (dont un cas de zone marine). Aujourd'hui, il n'existe pas d'encadrement juridique international harmonisé imposant des distances de sécurité ni des critères pour les évaluations d'impact environnemental. Ainsi, chaque pays décide pour son territoire national des règles de préservation de la biodiversité, celles-ci étant systématiquement moins protectrices dans des pays où les indices de paix, de démocratie et de perception de la corruption sont mauvais. Pourtant, les risques des exploitations d'hydrocarbures pour la biodiversité ont été largement documentés. Par ailleurs, concernant les risques de pollution aux hydrocarbures, le critère de 50 km est conservateur, en particulier pour les zones côtières et marines. À titre d'exemple, la marée noire provoquée par l'ERIKA en 1999 a pollué 400 km de côtes françaises, et la marée noire du Deepwater dans le golfe du Mexique en 2010 s'est étendue sur plus de 149 000 km².

Source : Les bombes climatiques de TotalEnergies, la forêt derrière l'arbre EACOP, Greenpeace, Octobre 2023

Document 2 : Projets Tilenga & EACOP : agir en toute transparence

La région du lac Albert en Ouganda recèle d'importantes ressources pétrolières, estimées à plus d'un milliard de barils. L'Ouganda a souhaité les développer, à travers les projets Tilenga, opéré par TotalEnergies et Kingfisher, opéré par CNOOC (China National Offshore Oil Corporation). La production sera acheminée jusqu'au port de Tanga en Tanzanie par un oléoduc transfrontalier, construit et opéré par la société EACOP (East African Crude Oil Pipeline). Les projets Tilenga et EACOP s'inscrivent dans un contexte sociétal et environnemental sensible et nécessitent la mise en œuvre de programmes d'acquisitions foncières avec une attention forte au respect des droits des communautés concernées. Ils ont fait l'objet d'études d'impact environnemental et sociétal (ESIA) et sont menés en conformité avec les standards de performance exigeants de l'International Finance Corporation (IFC). Par ailleurs, des revues ont été réalisées par des institutions tierces afin de s'assurer que ces projets sont conformes aux meilleures pratiques sociétales et environnementales.

Opérateur responsable, TotalEnergies reconnaît les enjeux environnementaux et sociétaux de ces projets qui sont pris en considération. La réalisation des projets Tilenga et EACOP nécessite la mise en œuvre d'un programme d'acquisitions foncières couvrant environ 6 400 hectares. Ce programme comporte la relocalisation de 775 résidences principales et concerne au total 18 800 parties prenantes, propriétaires et utilisateurs de

parcelles. Mené conformément aux standards de performance de l'IFC, ce programme passe par un relevé complet des terrains et cultures et la mise en œuvre de compensations monétaires et/ou en nature. Chaque foyer dont la résidence principale est relocalisée peut choisir entre un logement neuf et une compensation monétaire. Un mécanisme de gestion des plaintes accessible, transparent et équitable est mis en place tout au long du processus. (...)

Dans le cadre de ces deux projets et conformément à ses engagements pour la biodiversité, TotalEnergies mettra en œuvre des plans d'actions permettant de produire un impact positif net sur la biodiversité.

Ces plans sont définis en étroite liaison avec les autorités et parties prenantes en charge de la conservation de la nature en Ouganda et Tanzanie. Ainsi, TotalEnergies apportera notamment son soutien aux ressources du parc des Murchison Falls pour contribuer à l'augmentation des populations d'animaux sauvages et contribuera à un programme de réintroduction du rhinocéros noir en Ouganda, en partenariat avec l'UWA (Uganda Wildlife Authority). TotalEnergies est également en contact étroit avec des experts de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) pour prendre en compte les meilleurs usages pour protéger les chimpanzés, en particulier en favorisant le maintien des habitats forestiers.

Source : totalenergies.com

Document 3

« Alors que les travaux entrent dans une phase plus active, la militarisation de la zone a encore monté d'un cran. Total vient, avec son partenaire chinois, de charger la société de sécurité privée Saracen du recrutement de 1 500 gardes supplémentaires afin de surveiller les futurs sites de production. Cinq mille autres seront bientôt embauchés pour protéger l'oléoduc. (...)

Le pouvoir et les compagnies pétrolières ne craignent pas l'assaut des paysans en colère. Leurs yeux sont plutôt tournés vers l'autre rive du lac Albert, en RDC, où les groupes armés puisent leurs sources de financement dans l'exploitation illégale des ressources naturelles. Les installations pétrolières pourraient devenir une cible de choix. En particulier pour les Forces démocratiques alliées, un groupe islamiste d'origine ougandaise installé depuis vingt-cinq ans de l'autre côté de la frontière et officiellement rallié à l'organisation Etat islamique en 2017. De récentes attaques dans la capitale lui ont été attribuées. La menace que représente ce groupe reste difficile à évaluer et les experts n'excluent pas une instrumentalisation du régime pour justifier un nouveau tour de vis sécuritaire. »

Source : Laurence Caramel, En Ouganda, le pétrole de Total impose le silence et la peur, Le Monde, 26/11/2021

Document 4 Total et le climato-scepticisme

« En 2002, le premier « rapport sociétal et environnemental » de Total présente les dérèglements climatiques avec ambiguïté, rappelant que « sans l'effet de serre il n'y aurait pas de vie sur notre planète », et que « la vapeur d'eau est le principal gaz à effet de serre » (Total, 2002, p. 20). Selon la définition figurant dans le glossaire du rapport, l'effet de serre est un « phénomène naturel », et que les émissions dues aux activités humaines « serait à l'origine des changements climatiques » (Total, 2002, p. 108) avec un conditionnel occultant la détection confirmée officiellement dans le deuxième rapport d'évaluation du GIEC en 1996. Le rapport de 2003 met aussi en avant des « incertitudes » et ne présente encore l'effet de serre que comme « l'hypothèse la plus couramment admise par les spécialistes internationaux fédérés au sein du GIEC » (Total, 2003, p. 22). Le rapport de

2004 évoque de façon vague que les effets de serre croissants sont attribuables à l'activité humaine mais insiste sur les « les incertitudes qui persistent sur l'origine et l'évolution du phénomène » (Total 2004, p. 69). Le rapport laisse penser que la thèse de l'origine anthropique des dérèglements climatiques d'origine anthropique s'appuierait principalement sur la corrélation entre concentration atmosphérique croissante en CO2 et réchauffement moyen de la planète, sans mentionner le rôle des produits de l'entreprise et en occultant les liens de causalité [entre combustibles fossiles et réchauffement] apportés par la science physique et les recherches statistiques. (...)

En résumé, [dans la période 1997-2006,] cessant peu à peu de contester trop ouvertement le consensus scientifique sur les dérèglements climatiques, Elf et Total adoptent plutôt des formulations ambiguës du réchauffement climatique, qui minimisent la fiabilité et la signification des éléments scientifiques. Dans le même temps, l'entreprise continue d'engager le plus gros de ses investissements dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz (plus de 30 milliards de dollars de 2000 à 2005 ; chiffres agrégés provenant de : TotalFinaElf 2001, Total 2004) sans documenter dans ses rapports le montant de ses investissements, faibles et dispersés, dans des sources non fossiles d'énergie.»

Source : C. Bonneuil, PL Choquet, B. Franta, Total face au réchauffement climatique (1968-2021), Terrestres, octobre 2021

Documents 5 A et B

A Publicité Total 1965



TOTAL se fait producteur... pour vous

TOTAL dispose annuellement d'une production de plus de 30 millions de tonnes de pétrole brut, provenant de 20 gisements répartis sur 4 continents : Proche et Moyen-Orient, Afrique, Amérique du Nord, Europe.

TOTAL... votre bon génie

B TOTAL, Campagne institutionnelle, 2008



Communauté d'intérêts
Et si lutte contre le réchauffement climatique et satisfaction des besoins en énergie étaient indissociables ?

Pour Total, la satisfaction durable des besoins en énergie et la maîtrise de l'impact de ses activités sur l'environnement sont deux engagements prioritaires et indissociables. À la recherche de nouvelles ressources fossiles et renouvelables (solaire, biomasse, etc.), le Groupe œuvre à l'efficacité énergétique et à l'optimisation de ses procédés, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec son projet pilote de captage et de stockage de CO₂ dans le bassin de Lacq en France, Total développe une technologie innovante et prometteuse pour faire face au réchauffement climatique. www.total.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Pour vous, notre énergie est inépuisable.



Document 6

« La problématique d'accaparement des terres est au centre des violations subies par les communautés affectées, ces violations touchant de très nombreux droits : droit de propriété, droit à un niveau de vie suffisant, droit à l'alimentation, droit à l'éducation, droit à la santé, droit à un logement décent, droit à la vie et à la sûreté, droit à la liberté d'expression, d'assemblée et d'association, et droit au consentement libre, préalable et informé.

L'une des principales violations (...) concerne les restrictions imposées aux communautés dans l'usage de leurs terres agricoles, dont elles dépendent pour survivre, et ce, bien avant d'avoir reçu leurs compensations. Cette violation du droit de propriété va à l'encontre de différentes normes et standards internationaux que le groupe Total s'est engagé à respecter (notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)). Elle va également à l'encontre de la législation ougandaise, et en particulier de l'article 26 de sa Constitution, de nombreuses décisions de justice, et de la jurisprudence de sa Cour suprême et celle de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. »

Source : Les Amis de la Terre, Survie, Un cauchemar nommé Total, Rapport commun aux deux associations, octobre 2020

Document 7

L'oléoduc est-africain (source photo : Oxfam)



Consignes :

Étape 1

A partir des vidéos sur le site et des documents 4 et 5, identifier les évolutions dans les objectifs de communication de la firme.

Comment la firme présente-t-elle ses projets d'exploitation pétrolière ?

Étape 2

A partir du corpus documentaire, identifier les risques liés à l'exploitation pétrolière. Distinguer les risques en les classant : risques sur les milieux naturels, risques sociaux et politiques, risque géopolitique.

Quels sont les acteurs engagés dans la lutte contre les projets de la firme ? Quels arguments font-ils valoir ? De quels moyens d'action disposent-ils ?

Étape 3

Proposer une synthèse : développement organisé ou infographie

